

Sécurité

Confort

Tranquillité

Guide d'emploi
Mars 2005

Classic[®]

Tout savoir avant d'utiliser
ses volets roulants...



BUBENDORFF
VOLET ROULANT

Le volet électrique qui pense à vous



EXIGENCES NORMATIVES ET DE SECURITE

Mises en garde

Il est important pour la sécurité des personnes de suivre toutes les instructions des différentes notices et de les conserver.

Ne laissez pas les enfants jouer avec les dispositifs de commande. Surveillez le volet pendant qu'il est en mouvement et éloignez les personnes jusqu'à ce qu'il soit complètement fermé.

N'utilisez pas le volet si une réparation ou un réglage est nécessaire.

Ne faites pas fonctionner les volets et coupez leur alimentation électrique lorsque des opérations d'entretien, telles que nettoyage des vitres ou des volets, sont en cours.

Recommandations

Ce volet roulant électrique a été conçu pour un fonctionnement sécurisé. Il va se mettre en sécurité thermique, donc s'arrêter, lorsque la température du moteur s'élève de façon anormale. Cela peut arriver lorsqu'on réalise plus de deux montées et descentes consécutives. Le volet reprendra son fonctionnement normal après un certain laps de temps variant en fonction des conditions climatiques.

Si le câble d'alimentation de cet appareil est endommagé, il doit être remplacé par le service après vente du fabricant ou par une personne habilitée à la pose d'appareillage électrique afin d'éviter tout danger.

Les installations électriques doivent être réalisées conformément à la norme NF C 15-100 (ou les chapitres équivalents des normes CEI 60364, HD 384 ou DIN VDE 0100), notamment quant à la protection contre les surtensions d'origines atmosphériques (foudre). Dans le cas où vous êtes déjà équipés de produits à commande radio (baignoire balnéo, porte de garage, portail,...) nous vous conseillons de vérifier si ces produits respectent les normes en vigueur.

Marquage CE

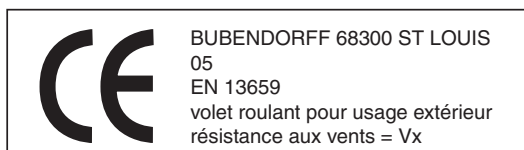
C'est un marquage obligatoire pour tous les produits soumis à une ou plusieurs directives européennes.

Il garantit un niveau de sécurité identique de ces produits dans l'Union européenne par rapport aux exigences essentielles de stabilité, de sécurité incendie, de sécurité d'utilisation, d'hygiène, de santé, de protection contre le bruit ainsi que d'économie d'énergie.

Nos domaines d'activité, le volet roulant et la motorisation, sont concernés par les directives suivantes:

- produits des constructions
- machines
- basse tension
- compatibilité électromagnétique
- emballages
- équipements radios et télécommunications

*Exemple d'étiquette
représentant
les exigences de
la directive
des produits
de constructions.*



Nota : valeur de Vx : V2 = 100Pa ; V3 = 150Pa ; V4 = 250Pa ; V5 = 400Pa

Sommaire

- 2 ■ Exigences normatives et de sécurité
- 2 ■ Marquage CE
- 3 ■ Le courant porteur
- 3 ■ Précaution d'emploi
- 4 ■ Identifier l'installation des volets
- 4 ■ Commander un volet
- 4 ■ Commander un groupe de volets (en montée)
- 5 ■ Commander un groupe de volets (en descente)
- 6-7-8 ■ Programmer des groupes de volets
- 9 ■ Isoler un volet
- 9 ■ Remettre un volet dans le groupe général
- 10 ■ Fermer un volet en cas de panne d'un émetteur
- 10 ■ Remplacer la pile d'un émetteur
- 10 ■ Manœuvre auxiliaire
- 11 ■ La Garantie 7 ans
- 11 ■ Comment profiter de cette garantie
- 12 ■ Certification NF-Fermetures
- 12 ■ Conseil d'entretien

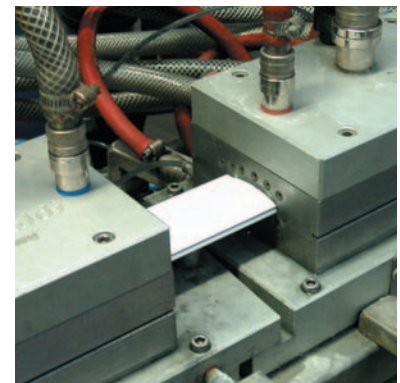
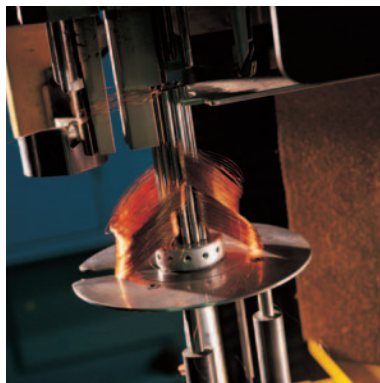
Le courant porteur

Pour faire communiquer les volets roulants entre eux, nous utilisons la commande groupée la plus simple du marché.

C'est le réseau électrique qui sert de support à la transmission des ordres et à la communication entre les volets, que leur commande soit à système radio ou filaire. Il y a donc possibilité de faire évoluer une installation en associant nos différentes gammes.

Précaution d'emploi

- La trappe de visite du volet doit toujours être accessible.
- En cas de **fort vent**, le volet doit être complètement baissé ou complètement levé.



IDENTIFIER LES TYPES DE COMMANDES DE VOS VOLETS

Vous reconnaîtrez facilement le type de votre installation que vos commandes soient filaires ou radios

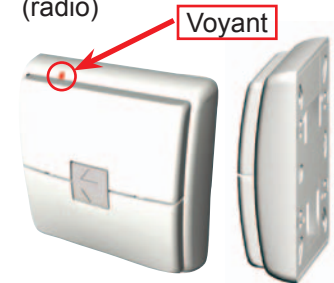
Les inverseurs
(filaire)



- Fonctions de la commande :

- pilote son propre volet
- peut piloter tous les volets de son groupe
- peut être pilotée par d'autres commandes du même groupe

Les émetteurs
(radio)



COMMANDER UN VOLET

A partir de n'importe quel inverseur ou émetteur

pour monter



1 appui

pour descendre



1 appui



1 autre appui

COMMANDER UN GROUPE DE VOLETS (en montée)

En **montée**, à partir de n'importe quel inverseur ou émetteur

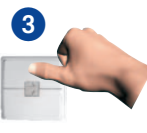
action commande groupée sur montée



1
appuyer sur les
deux touches en
même temps



2
relâcher



3
1 appui
sur montée



1 autre appui

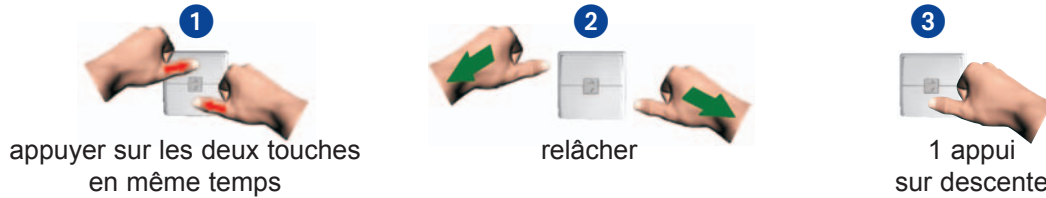


Cette manipulation est nécessaire à chaque fois que vous souhaitez commander tout un groupe de volets.

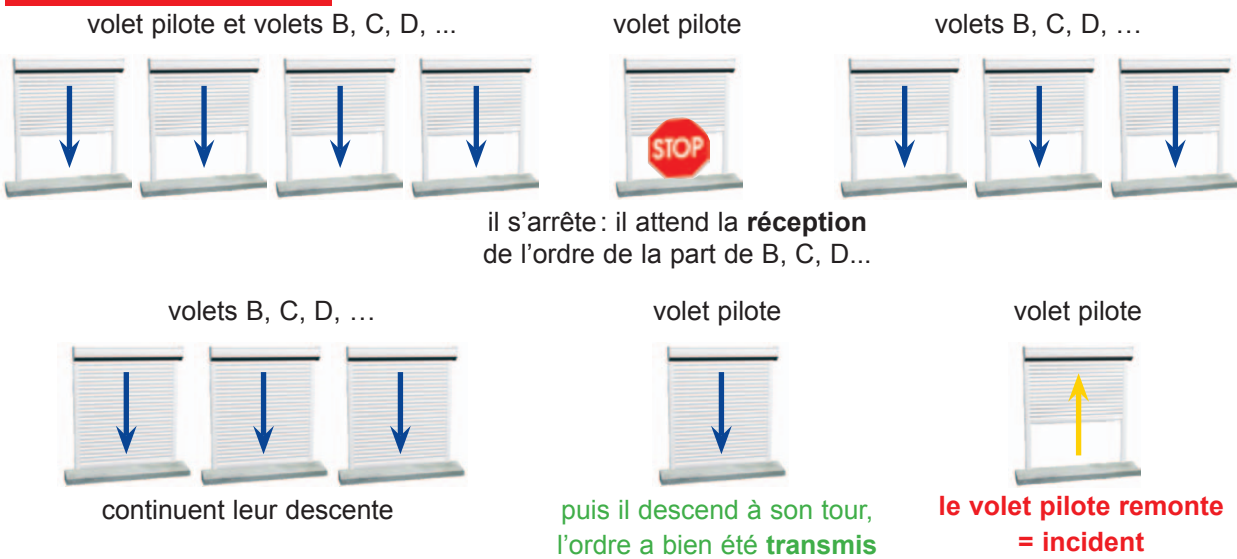
COMMANDER UN GROUPE DE VOLETS (en descente)

En commande groupée descente, le volet pilote (celui à partir duquel l'ordre de commande groupée est parti) vous signale la bonne réception - ou la bonne exécution avec l'option arrêt sur obstacle - de l'ordre de descente des autres volets du groupe.

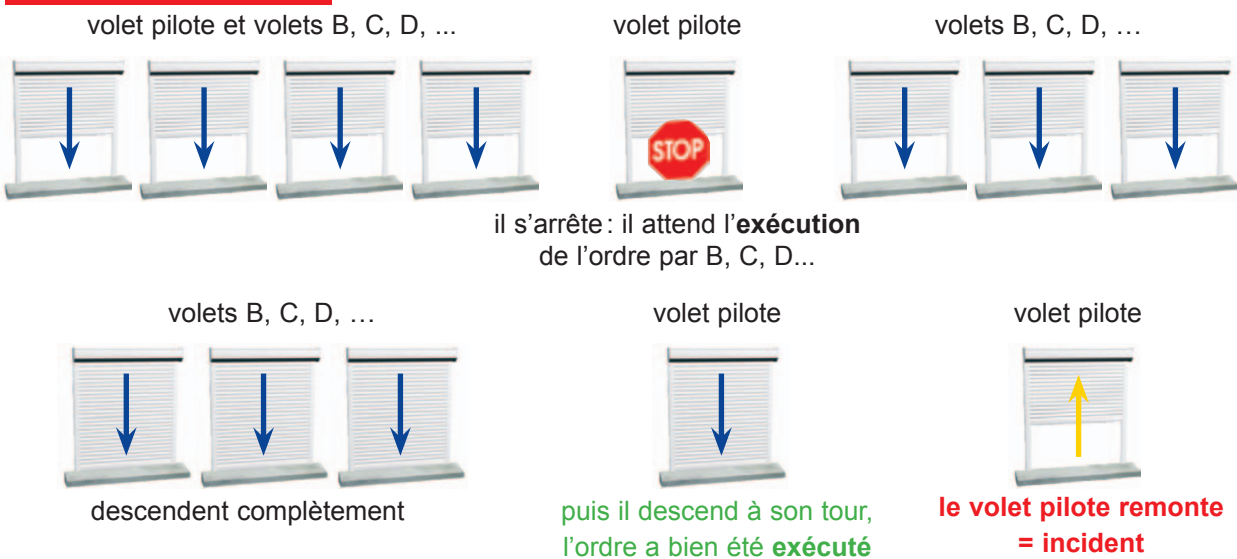
action commande groupée descente sur volet pilote



Sans arrêt sur obstacle



Avec arrêt sur obstacle

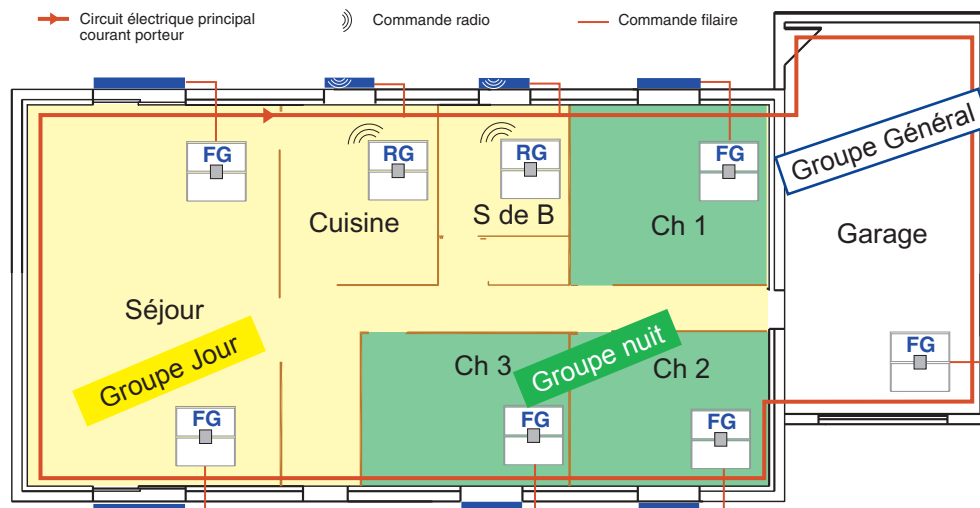


Le volet pilote vous signifie que tous les volets sont descendus et que vous êtes en sécurité.

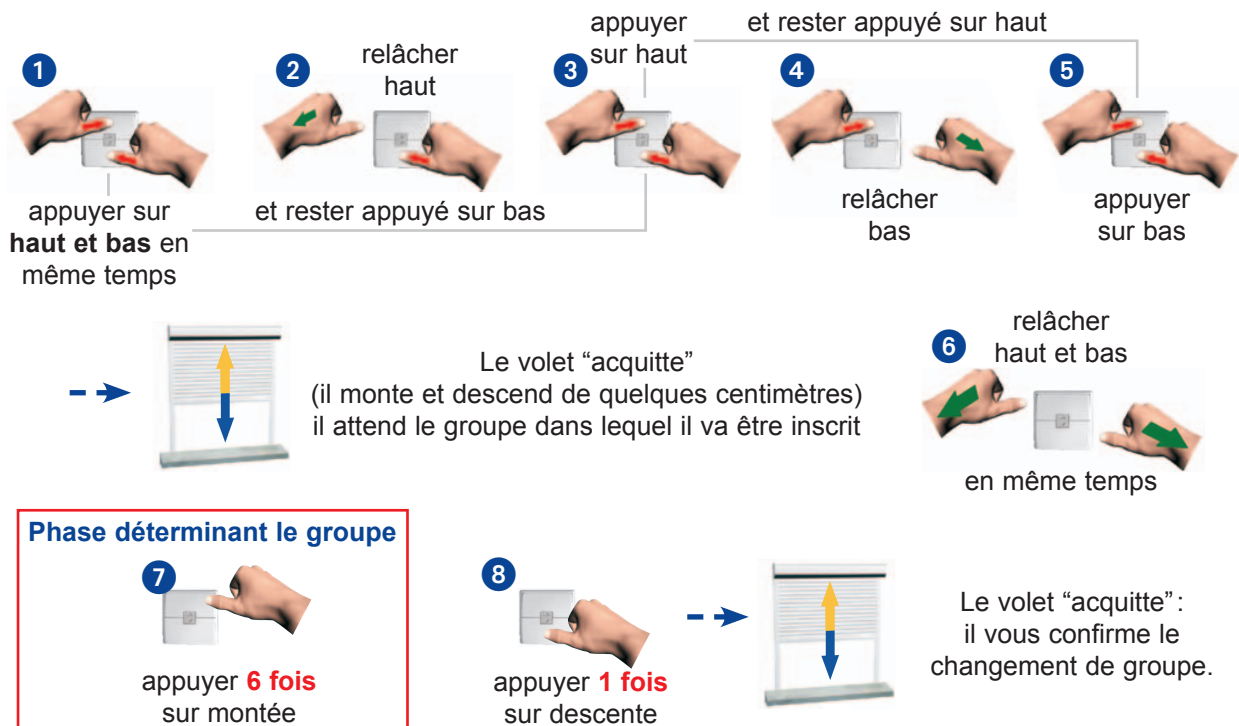
PROGRAMMER DES GROUPES DE VOILETS

La motorisation BUBENDORFF vous laisse la possibilité de créer des groupes de volets selon votre façon de vivre ou suivant la configuration de votre habitat.

Le plan ci-dessous vous montre un exemple de différents groupes de volets :



Pour programmer le **groupe** jour, procéder comme ci-dessous sur les inverseurs des volets du séjour et sur les émetteurs des volets de la cuisine et de la salle de bain. Nous vous conseillons de mettre votre volet à mi-hauteur avant de faire cette manipulation.

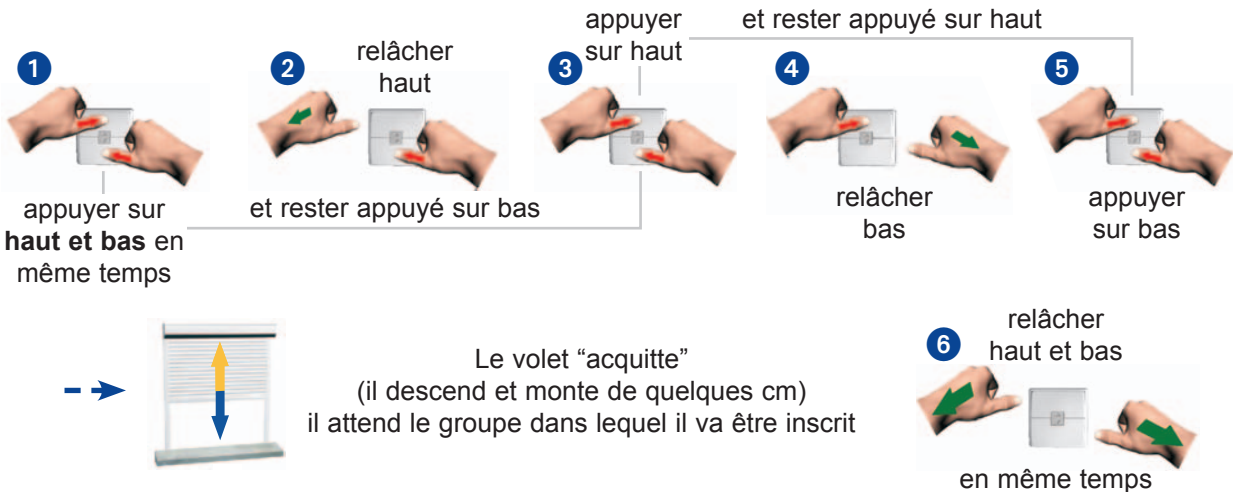


Si vous faites une **action commande groupée** montée ou descente à partir de n'importe quel inverseur ou émetteur du groupe jour, **vous piloterez tous les volets de ce groupe.**

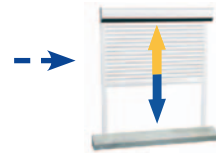
PROGRAMMER DES GROUPES DE VOLETS (suite)

Pour programmer le **groupe nuit**, procéder comme ci-dessous sur les 3 inverseurs des chambres.

Nous vous conseillons de mettre votre volet à mi-hauteur avant de faire cette manipulation.



Phase déterminant le groupe

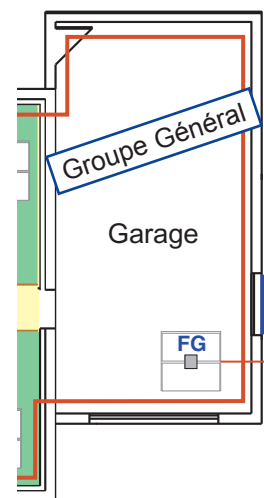
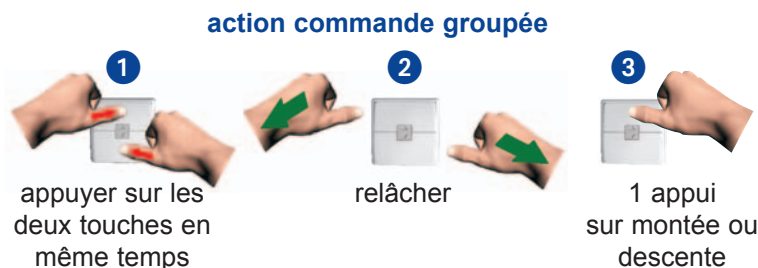


Le volet "acquitte" : il vous confirme le changement de groupe.

Si vous faites une **action commande groupée** montée ou descente à partir de n'importe quel inverseur du groupe nuit, **vous piloterez tous les volets de ce groupe**.

Dans notre exemple, le garage est resté en groupe général.

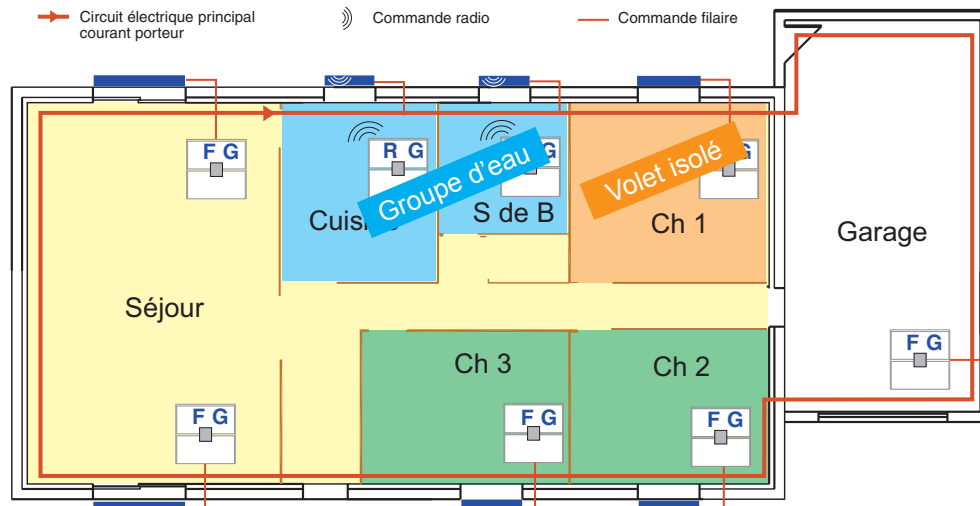
Vous partez le matin en sortant du garage, il vous suffit de faire une action commande groupée sur l'inverseur du volet du garage et tous les volets de la maison se ferment.



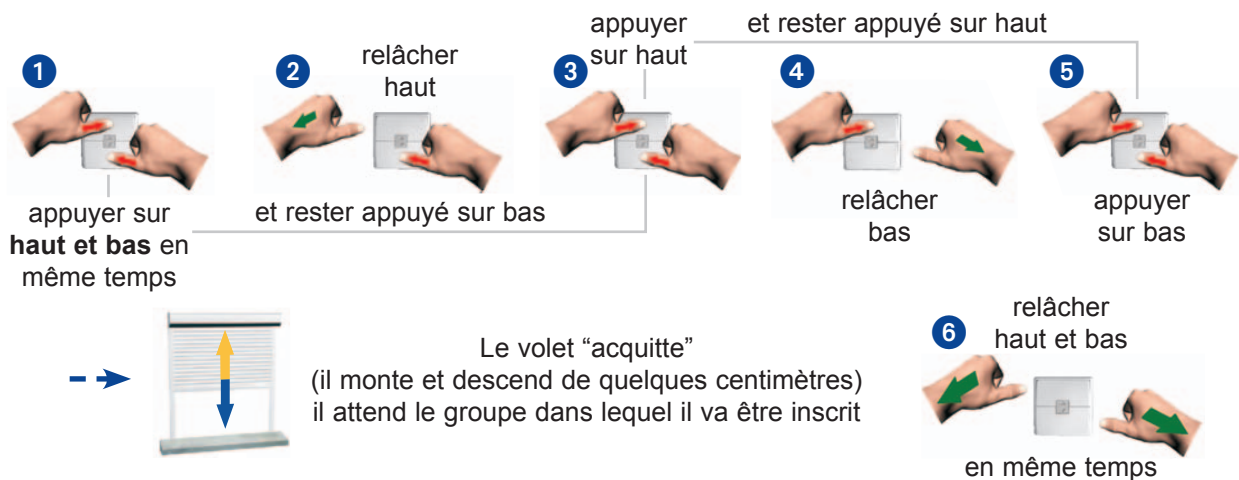
Si vous faites une **action commande groupée** montée ou descente à partir de l'inverseur du volet du garage, **vous piloterez tous les volets de la maison**.

PROGRAMMER DES GROUPES DE VOLETS (suite)

Vous souhaitez faire un 3^{ème} groupe, avec la cuisine et la salle de bain, et isoler le volet de la chambre 1 de tout groupe, y compris du garage.



Pour programmer un 3^{ème} groupe, procéder comme ci-dessous sur les émetteurs des volets de la cuisine et de la salle de bain. Nous vous conseillons de mettre votre volet à mi-hauteur avant de faire cette manipulation.



Phase déterminant le groupe



Le volet "acquitte" : il vous confirme le changement de groupe.

Si vous faites une **action commande groupée**, montée ou descente, à partir de la salle de bain ou de la cuisine, **vous piloterez ces deux volets.**

Vous pouvez changer un volet de groupe à tout moment en suivant les procédures ci-dessus en appuyant 2 ou 4 ou 6 fois suivant le groupe désiré, sans aucune incidence sur le bon fonctionnement de vos volets.

ISOLER UN VOLET

Pour isoler un volet de tout groupe, y compris du groupe général, procéder comme ci-dessous sur l'inverseur de la chambre 1.
Nous vous conseillons de mettre votre volet à mi-hauteur avant de faire cette manipulation.

1 appuyer sur haut et bas en même temps

2 relâcher haut et rester appuyé sur bas

3 appuyer sur haut et rester appuyé sur haut

4 relâcher bas

5 appuyer sur bas

6 relâcher haut et bas en même temps

7 appuyer **9 fois** sur montée

8 appuyer **1 fois** sur descente

Le volet "acquitte" (il monte et descend de quelques centimètres) il attend le groupe dans lequel il va être inscrit

Le volet "acquitte" : il vous confirme le changement de groupe.

Le volet de la chambre 1 devient alors complètement indépendant : il n'est plus dans aucun groupe y compris le groupe général. Il ne fonctionne plus qu'en commande individuelle.

REMETTRE UN VOLET DANS LE GROUPE GENERAL

Vous pouvez remettre un volet dans sa configuration d'origine.
Procédez comme ci-dessus de l'étape 1 à 6, puis reprenez à l'étape 7 ci-dessous.

Nous vous conseillons de mettre votre volet à mi-hauteur avant de faire cette manipulation

7 appuyer **7 fois** sur montée

8 appuyer **1 fois** sur descente

Le volet "acquitte" : il vous confirme le changement de groupe.

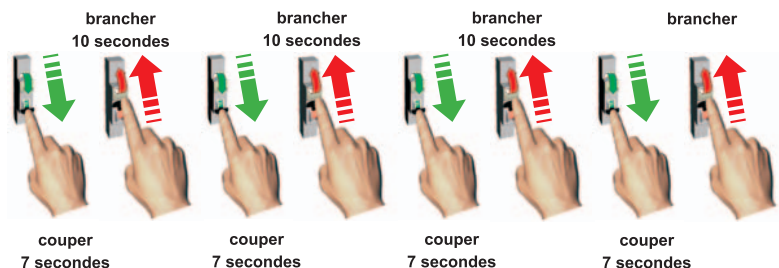
Si vous faites une **action commande groupée**, montée ou descente, à partir de l'inverseur ou de l'émetteur que vous venez de remettre dans sa configuration d'origine, vous piloterez tous les volets

Nous vous conseillons de garder un point de commande en zone générale afin de pouvoir fermer ou ouvrir tous vos volets d'une seule manipulation.

FERMER UN VOLET EN CAS DE PANNE D'UN EMETTEUR

Si le voyant rouge clignote et que le volet ne fonctionne pas, vous pouvez fermer le volet en effectuant la manipulation ci-dessous sur le disjoncteur des volets.

Tous les volets de votre installation vont se fermer. Il suffit d'utiliser leur commande respective pour retrouver leur fonctionnement individuel habituel.



**vous êtes
en sécurité**

À réception du nouvel émetteur, refaire la manipulation décrite ci-dessus.

Vous disposez alors d'une heure pour activer le nouvel émetteur en appuyant sur descente ou sur montée.

REEMPLACER LA PILE D'UN EMETTEUR

Si le voyant ne clignote plus et que le volet ne fonctionne pas, procéder comme ci-dessous.



Quelques précautions d'usage:

- ne pas appuyer sur les contacts pendant le remplacement de la pile.
- les piles remplacées doivent être éliminées dans un endroit prévu à cet effet à fin de recyclage.

MANŒUVRE AUXILIAIRE

Sur moteur BUBENDORFF, la manivelle, décrochable, est du côté moteur.

En cas de coupure de courant il est possible de manœuvrer le volet avec la manivelle.

Lorsque le "courant est revenu" appuyez sur montée et/ou descente.

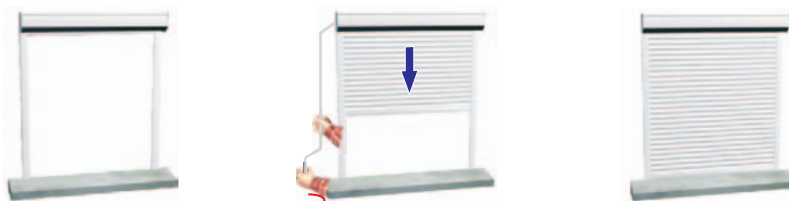
1^{er} cas :

Le volet est fermé
Le tablier est en butée
BASSE



2^{ème} cas :

Le volet est ouvert
Le tablier est en butée
HAUTE



La Garantie 7 ans

En sus de la garantie légale, les volets roulants BUBENDORFF bénéficient d'une garantie pièces et main d'œuvre de 7 ans.

La garantie débute à la date de facturation des volets roulants par BUBENDORFF.

La garantie s'applique aux volets roulants BUBENDORFF installés dans les limites géographiques de la France métropolitaine, à l'exclusion des terres insulaires, exception faite toutefois de la Corse où les délais d'intervention sont majorés de 5 jours ouvrés.

Au titre de cette garantie et sous réserve des cas d'exclusion ci-après, BUBENDORFF assure, par l'intermédiaire de BUBENDORFF SERVICE, le remplacement ou la réparation de la ou des pièce(s) reconnue(s) défectueuse(s). La garantie comprend également les coûts de main d'œuvre et de déplacement générés par la réparation sur site ou en usine.

BUBENDORFF SERVICE intervient sur les installations de volets roulants après analyse du dossier technique et dans les 5 jours ouvrés suivant la prise en compte de la demande d'intervention.

BUBENDORFF SERVICE s'engage à effectuer les réparations sur site sous réserve que les conditions techniques le permettent. Si la panne nécessite un retour en usine ou une intervention complémentaire, BUBENDORFF SERVICE s'engage à réaliser la réparation dans les 5 jours ouvrés suivant sa première intervention. Ce délai peut être prorogé du délai de fabrication de composants spécifiques et/ou de pièces sur mesure.

La garantie se limite à la réparation des volets roulants, de sorte que BUBENDORFF dégage toute responsabilité pour tout dommage direct ou indirect, quelle qu'en soit la nature, causé par le mauvais fonctionnement du produit garanti. BUBENDORFF dégage également toute responsabilité en cas de dommages liés à l'utilisation du produit.

La garantie BUBENDORFF est exclue dans tous les cas de dysfonctionnements provoqués par :

- L'usure normale des produits ;
- Une utilisation des produits non conforme aux prescriptions d'emploi et/ou impropre à leur destination ;
- Des détériorations dues à des chocs ;
- Une modification des produits par un tiers ;
- L'inobservation des règles de l'art, des dispositions normatives et/ou des prescriptions BUBENDORFF pour le montage et l'installation des produits ;
- Une négligence ou une carence dans l'entretien des produits ;
- Une cause extérieure et/ou des circonstances qualifiées de force majeure par les tribunaux (incendie, orage, tempête, vent, gel, catastrophes naturelles, grève, ...)

La garantie est également exclue si :

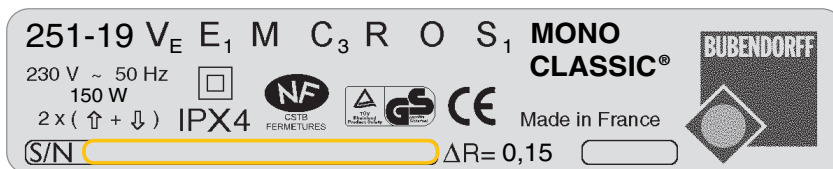
- Le numéro de série du volet roulant n'est plus disponible pour avoir été effacé ou supprimé ;
- L'intervention suppose des moyens exceptionnels en cas, notamment, d'inaccessibilité au produit.

Dans tous les cas d'exclusion, BUBENDORFF SERVICE pourra intervenir sous réserve de l'acceptation d'un devis.

Comment profiter de cette garantie

Chaque volet est unique !

Sur chaque volet roulant BUBENDORFF, figure une étiquette comportant un numéro de série unique (N° S/N à 16 chiffres) : c'est la carte d'identité DU volet.



Comment déclencher notre intervention :

Toutes les demandes d'intervention devront nous parvenir par le biais de votre revendeur en nous indiquant le N° S/N du, ou des volets concernés.

Que faire en cas de panne après la fin de la garantie ?

Nous gérons le SAV bien au-delà des 7 ans. Sur votre demande, nous vous transmettrons une proposition pour pièce et/ou intervention.

Certification NF-Fermetures

Cette marque certifie :

- la conformité au règlement NF 202 du CSTB / AFNOR; elle signifie tout particulièrement que la résistance au vent, l'endurance à l'ouverture-fermeture, le confort de manœuvre, la tenue aux fausses manœuvres, la résistance mécanique des composants, la qualité du tablier et la résistance à la corrosion de la fermeture ont été dûment vérifiés et testés.
- que les caractéristiques annoncées font l'objet d'un contrôle régulier par le CSTB.

CONSEIL D'ENTRETIEN

Un lavage à l'eau claire est recommandé.
Couper l'alimentation électrique avant de procéder au nettoyage.



Possibilité de faire évoluer une installation
avec les différents Packs **DÉCLIC**.

Informations disponibles
auprès de votre interlocuteur BUBENDORFF habituel ou sur
bubendorff.com

Cachet du revendeur

Le volet électrique qui pense à vous

